



Mairie de Faycelles

## **PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES**

Jeudi 19 octobre 2023

Par suite d'une convocation, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 19 octobre, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 13 octobre 2023.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du PV du conseil du 14/09/2023
- Point sur le projet école
- DM participation complémentaire au budget SIVU
- Point sur le projet de rénovation d'une grange
- Point sur la consultation pour la maîtrise d'œuvre rénovation grand parking
- Validation RPQS SPANC 2022
  
- Questions diverses

Membres présents :

- M. Jean-Claude Laborie, maire
- Mmes Evelyne Cavalerie, Hélène Mathieu, Yveline Poinot, Carine Pradelle
- MM. Samuel Conte, Frédéric Dartois, Jean-François Hugonenc, Jean-Claude Ibanez, Jean-Christophe Labascoule, André Rodrigues

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

- Mmes Nadine Lafon, Maylis Lavayssière
- MM. Eric Fages, Jérôme Besse-Daynac

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné M. André Rodrigues pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

#### Approbation du PV du 14 septembre 2023

Le CRR est approuvé à l'unanimité.

#### Proposition n°1 de l'ordre du jour : Point sur le projet école

Présentation de l'avant-projet définitif par le Cabinet d'Architectes.

Les dernières modifications ont été prises en compte. Cependant, l'Architecte des Bâtiments de France du Département imposerait une inclinaison de toiture à 80 % (40° environ) rendant difficile l'installation de panneaux photovoltaïques avec un rendement optimal. Les maires ont pris RDV avec l'ABF le 31/10.

**Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.**

#### Proposition n°2 de l'ordre du jour : DM participation complémentaire au budget SIVU

Un point sur les finances du SIVU a été fait.

Suite à l'augmentation des dépenses (création d'un nouveau poste, coût de la formation des agents, augmentation des horaires du personnel), le budget du SIVU doit être revu à la hausse. La somme ajoutée par chaque commune (Bédier, Faycelles, Boussac) sera définie en accord avec celles-ci.

Enfin, le groupe de travail « APE » concernant la cantine et la fabrication des repas souhaite faire part de ses réflexions au CM lors d'une prochaine séance. Une invitation sera lancée pour le prochain CM de novembre.

**Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.**

#### **19h10 : départ de M. Frédéric Dartois**

#### Proposition n°3 de l'ordre du jour : Point projet rénovation grange

Pour rappel, le Département du Lot invite les communes à intégrer la parole, les idées des habitants et à les faire participer à l'aménagement de leur cadre de vie. Six projets ont ainsi été sélectionnés pour 2023 : Teyssieu, Predeignes, Castelnau-Montratier, Flaujac-Poujols, Montvalent et Faycelles avec le projet de rénovation d'une grange située près de la salle des fêtes.

Les communes retenues bénéficient d'un appui à la mise en œuvre de cette participation citoyenne avec l'intervention d'un B.E. Auxilia Conseils, spécialisé dans l'animation citoyenne. Elles bénéficient également et surtout de subventions bonifiées.

Une rencontre a eu lieu en mairie le 18/10 avec Auxilia Conseils et le SDAIL (**Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot**) pour une prise de connaissance de Faycelles : son histoire, ses habitants, son environnement et son désir de rénover cette grange en un lieu de rencontre (une maison des services publics ? une salle pour les associations ? une partie musée avec une exposition permanente ?). A définir avec les faycellois.  
Prochain contact avec Auxilia le 4/12.

**Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.**

Proposition n°4 de l'ordre du jour : **Point marché sur la consultation maîtrise d'œuvre du grand parking**

La consultation est lancée. La date butoir pour les entreprises est le 17/11.

**Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.**

Proposition n°5 de l'ordre du jour : **Validation du RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) du SPANC (service public de l'assainissement non collectif)**

Le RPQS du SPANC 2022 a été présenté en CM.

Pour info, 92 communes adhèrent au service, ce qui représente 13124 installations d'assainissement non collectif gérées en régie. Le SPANC a effectué un total de 1138 contrôles en 2022.

Les recettes de ces contrôles sont de 163905 €.

Résultat de clôture 2022 : 74471.77 €

Excédent de fonctionnement : 59615.18 €

Excédent d'investissement : 14856.59 €

**Le Conseil Municipal a approuvé le RPQS à l'unanimité.**

Proposition n°6 : **Don à la commune**

Suite à l'arrêt des activités de l'association « De falaises en vallées », celle-ci a fait un don à la commune de 3500 €.

**Le Conseil Municipal a approuvé ce don à l'unanimité et remercie l'association.**

Questions diverses

Le Téléthon 2023 aura lieu les 8 et 9 décembre 2023. Y aurait-il des tripoux le 9/12 matin ? A suivre.

Yoann Adélantado a fait parvenir un courrier indiquant ne pas vouloir poursuivre sa fonction au sein de la commune à partir du 31/10. Un nouveau poste sera donc publié.

Une conférence des maires concernant le PLUi du Grand Figeac aura lieu le 28/11.

La réunion annuelle d'informations et de rencontres d'**ENEDIS Lot et de Territoire d'Energie Lot (TE46/FDEL)** aura lieu le 24/10. ENEDIS et TE46 s'associent pour porter auprès des élus les dernières actualités et permettre un échange avec les Maires et les délégués communaux du département.

Fin de la séance du Conseil Municipal : 20h30